

**COMMUNE DE GRIGNON**  
**Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**Délibération n° 2019.09.03\_08**

Le trois septembre deux mil dix-neuf, le Conseil municipal de la Commune de GRIGNON, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RIEU, Maire, en session ordinaire.

**Étaient présents** (par ordre alphabétique des noms) : Madame BLANC Lina, Madame BUSALB Corinne, Monsieur CARRABIN André, Monsieur CREMONE Michel, Monsieur DI MARTINO Carmelo, Monsieur DUMONT Pascal, Monsieur FERRONT Rémi, Madame GONIN JORQUERA Floriane, Madame MARTIN Stéphanie, Madame MOLLIER Annick, Monsieur RIEU François, Monsieur RUFFIER Olivier, Monsieur TORDJMANN David, formant la majorité des membres en exercice.

**Étaient excusé(e)s** (par ordre alphabétique des noms) : Madame BELLANGER Annette pouvoir à Monsieur DUMONT Pascal, Monsieur BINET Thierry pouvoir à Madame GONIN JORQUERA Floriane, Monsieur GHEZZI Rémi pouvoir à TORDJMANN David, Madame GRAFF Séverine pouvoir à Madame BLANC Lina, Monsieur PAVIOL Franck pouvoir à Madame MARTIN Stéphanie, Madame REGAZZONI Fabienne pouvoir à Madame BUSALB Corinne.

**Secrétaire de séance** : Monsieur TORDJMANN David

Date de convocation : le 23 août 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 19 (dix-neuf)

Présents : 13 (treize)

Votants : 19 (dix-neuf)

Pour : 19 (dix-neuf)

Abstentions :

Contre :

*Rapporteur* : Monsieur François RIEU - Maire

**Objet** : Lancement d'une enquête publique en vue de l'agrandissement du cimetière, création d'un columbarium, de 5 cavurnes et d'un parking.

Monsieur le Maire rappelle la délibération N°2019-03.29\_08 approuvant le projet d'agrandissement du cimetière, création d'un columbarium, de 5 cavurnes et d'un parking.

En tant que maître d'ouvrage, la commune de Grignon a en charge l'organisation de l'enquête publique préalablement à la demande d'autorisation de l'extension du cimetière qui sera formulée à la Préfecture.

Considérant les articles L.123-1 et suivants et R.123-1 et suivants du code de l'environnement issus de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 emportant « engagement national pour l'environnement » et du décret n°2011-2018 du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement, modifiés par l'ordonnance n°2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

**APPROUVE** : le lancement d'une enquête publique en vue de l'agrandissement du cimetière, création d'un columbarium, de 5 cavurnes et d'un parking.

**DIT** que le lancement et le détail de la procédure de cette enquête feront l'objet d'un arrêté du Maire.

Ainsi Délibéré, le jour, mois et an susdits  
 Pour extrait certifié conforme,  
 Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de  
 la réception en Préfecture le (Voir cachet) :  
 Et de la publication, le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217301308-20190904-20190903-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2019

Affichage : 10/09/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

A Grignon, le 03 septembre 2019



Monsieur Le Maire,  
 François RIEU

